

UN APPARTEMENT TÉMOIN ADAPTÉ AU VIEILLISSEMENT

UN LIEU RESSOURCE POUR ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER LES SENIORS ET LEURS AIDANTS

La ville de Rennes a ouvert sa Maison pour les Aînés et les Aidants en novembre 2019. C'est un lieu vivant, d'écoute et d'informations, d'échange de savoirs, de transmission, de débats de société, ouvert à tous dans la convivialité. Cet équipement se distingue par la présence d'un appartement témoin meublé intégré aux espaces de la MDAA : avec une cuisine, une chambre, une salle de bain et un salon. Toutes les pièces sont adaptées à la perte d'autonomie. L'appartement témoin est la continuité de la démarche engagée en 2013 par l'organisation de « FORUM habitat » pour informer et sensibiliser les aînés sur l'anticipation de l'adaptation du logement au vieillissement.

UN ESPACE CONSTRUIT AVEC ET POUR LES AÎNÉS

L'appartement témoin au sein de la Maison des aînés et des aidants est une vitrine de présentation des divers aménagements possibles pour adapter son logement à son âge. Les plans ont été élaborés par un architecte de la Ville de Rennes sur la base de propositions issues d'une journée de concertation à laquelle les aînés ont participé. L'aménagement de la cuisine, de la salle de bain et de la chambre a été conçu selon les recommandations des groupes de travail (aînés et professionnels) et de professionnels de l'habitat social, du conseil en aménagement (CDHAT). Les aînés ont aussi été consultés sur le choix du mobilier.



Rennes

Ville Amie des Aînés depuis 2012

Rennes (35)

Fiche publiée le 09/09/2021

OBJECTIFS :

- Donner envie aux personnes âgées d'adapter leur logement.
- Faciliter l'anticipation de l'aménagement dans l'anticipation du vieillissement.
- Montrer les aménagements utiles en cas de perte d'autonomie, mais pas de dépendance
- Créer un espace de formation adapté aux professionnels pour des mises en situation.

PRATIQUE :

- Mettre en place un Comité Technique (direction du CCAS, de la politique gérontologique de la Ville de Rennes et du CLIC : service pilote du projet).
- Initier une journée de concertation sur la thématique.
- Créer et animer le groupe de travail dédié au projet « Habitat témoin »
- Réaliser le cahier des charges sur les espaces témoins.
- Élaborer les plans avec un architecte.
- Mettre en place l'accompagnement humain.
- Rédiger les fiches explicatives du matériel proposé.

DONNER ENVIE D'ADAPTER SON LOGEMENT

Il n'y a pas de matériel médical dans l'appartement témoin car le but recherché est d'anticiper la dépendance et de dédramatiser l'avenir en donnant envie d'adapter son propre logement.

Sur place, les usagers peuvent être conseillés par des ergothérapeutes sur les adaptations possibles. Cet accompagnement est réalisé de manière personnalisée, au plus proches des besoins de la personne grâce à des entretiens individuels ou en petits groupes. Des conseils sur les devis des artisans, sur les aides financières et un accompagnement à la constitution des dossiers sont également délivrés en individuel par des associations spécialisées.

Les retours sont très positifs : le fait de pouvoir circuler dans les pièces, de voir les adaptations possibles et d'essayer le matériel permet de lever des freins et favorise la mise en situation. Les invitations des caisses de retraite amènent une forte fréquentation des ateliers en groupe. Ces ateliers sont souvent un point de départ pour des conseils plus individualisés.

La dynamique participative aboutit aujourd'hui aussi à une implication forte des aînés dans la Maison. Ainsi des bénévoles aînés en parallèle des agents accueillent, écoutent, discutent autour d'un livre, d'un journal, autour d'un café, et font visiter l'équipement, dont l'appartement témoin.

Il est enfin envisagé de compléter les actions par des conférences/échanges par l'intermédiaire des films Leroy Merlin Source : « J'y suis j'y reste » de Marine Delsalle.

UN PARCOURS SANTÉ EN COMPLÉMENT

Un parcours Santé du dos, de l'équilibre par les pieds ouvrant vers le sport adapté est proposé par un institut de formation de kinésithérapeutes, podologues et ergothérapeutes. Cette action s'appuie sur les pièces adaptées et se déroule pendant plusieurs séances et en groupe pour être informé, conseillé, pour échanger des expériences et enfin s'entraider.

La Maison des Aînés constitue au sens large un lieu ressource. Ainsi les propositions faites aux aidants peuvent renvoyer vers l'appartement adapté.



Les retours des visites de l'appartement témoin sont positifs. Le fait de pouvoir circuler dans les pièces, de voir les adaptations possibles, d'essayer le matériel permet de lever des freins et favorise la mise en action.

Crédit photo : Arnaud Loubry Ville et Métropole de Rennes